

Procès-verbal de la Réunion générale de la Société jurassienne d'émulation à Bellelay, le 18 août 1857

Autor(en): **Kohler, Xavier / Depasquier / Quiquerez**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **9 (1857)**

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549512>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÈS-VERBAL

DE

LA RÉUNION GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

à Bellelay, le 18 août 1857.

Ensuite de convocation du 30 juillet, la Société jurassienne d'émulation s'est réunie à Bellelay le 18 août.

A neuf heures du matin, plus de soixante-dix sociétaires sont réunis à l'ancienne abbaye, dans la salle de la bibliothèque. Un public nombreux, parmi lequel on remarque plusieurs ecclésiastiques catholiques et quelques dames, se presse dans l'enceinte de la salle, trop étroite pour contenir tous les habitants de la Prévôté, qui désiraient assister à la séance.

M. X. Kohler, président de la Société, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à ses collègues des diverses parties du Jura. Il augure bien d'une réunion si nombreuse, malgré le mauvais temps qui aurait dû empêcher les sociétaires éloignés de répondre à l'appel du bureau central. Il exprime le désir de voir toutes les personnes présentes emporter de cette fête jurassienne l'amour des lettres et l'esprit de tolérance, qui distinguaient l'abbaye de Bellelay à la fin du siècle dernier.

Le président déclare ensuite ouverte la neuvième réunion générale et invite l'assemblée à nommer le bureau local pour la séance de ce jour. Les membres des divers bureaux sont appelés à remplir ces fonctions. Prennent place au bureau :

MM. X. Kohler et Dupasquier, de Porrentruy ; Scholl, président, et Cunier, secrétaire de la section de Bienne ; Gobat, président, et Bernard, secrétaire de la section d'Erguel ; Quiquerez, président, et Fromaigeat, secrétaire de la section de Delémont ; Imer, secrétaire de la section de Neuveville ; M. Rod. d'Effinger, de Wildegg, président de la Société cantonale des beaux-arts. M. Gobat, président de la section d'Erguel, est appelé à présider la réunion.

M. le pasteur Gobat commence son discours d'ouverture par jeter un coup-d'œil sur Bellelay la première moitié du XVIII^e siècle et Bellelay de nos jours. Il dit que si l'abbé Sémon pouvait le voir aujourd'hui, à la douleur qu'il éprouverait, en voyant ces lieux dévastés par les révolutions, se mêlerait une consolation en pensant que la science a choisi en ce moment Bellelay pour son sanctuaire. M. le président retrace en quelques mots la vie de la Société jurassienne d'émulation, en insistant sur l'influence salutaire qu'elle a déjà exercée et exercera encore dans le pays. Il esquisse ensuite le tableau de Bellelay depuis sa fondation, et peint surtout la vie active qui y régnait au siècle dernier, l'esprit vraiment chrétien qui animait ses religieux, l'instruction solide qu'y recevait la jeunesse, les bienfaits que le couvent répandait dans les contrées voisines.

Le président de la Société, M. X. Kohler, donne lecture du *Coup-d'œil* sur les travaux de la Société jurassienne pendant l'année 1857. Consultée sur ce rapport, l'assemblée l'approuve à l'unanimité et en vote l'impression, ainsi que celle du discours d'ouverture.

On passe à l'examen des comptes du secrétaire-caissier. Le président expose que par suite de retards tenant à ses occupations, le *Coup-d'œil* de l'année précédente a été remis à l'imprimeur seulement en avril. Ce rapport est terminé ; un certain nombre d'exemplaires sont déposés sur le bureau pour les sections ; mais comme les cotisations de 1856 n'ont pas encore été perçues, il propose de renvoyer l'examen des comptes à l'année suivante. Cette proposition est adoptée.

L'assemblée passe à la nomination du bureau central. Les membres en faisant partie, sont confirmés dans leurs fonctions à l'unanimité. La nomination, en 1856, de M. Dupasquier, qui faisait déjà partie du bureau, au secrétariat de la Société, laissant un membre à élire, l'assemblée porte ses suffrages, aussi à l'unanimité, sur M. le professeur Durand. Le bureau central est donc composé de MM. X. Kohler, président, Choffat, vice-président, D. Kohler, Durand, Dupasquier, secrétaire-caissier.

M. X. Kohler remercie la Société de la nouvelle marque de confiance dont elle veut bien l'honorer. Il fera son possible pour être à la hauteur de sa tâche et espère, pour y parvenir, que ses honorables collègues lui prêteront toujours leur concours précieux.

L'assemblée, sur la proposition du président, vote des remerciements au bureau central pour le soin qu'il a pris des intérêts de la Société. Des remerciements sont aussi votés aux bureaux de sections, dont le zèle ne s'est point démenti en 1857.

Le président annonce à l'assemblée que la paroisse de Tavannes a voté un don de 50 francs pour la réception de la Société à Bellelay. L'assemblée vote des remerciements au généreux donateur et charge en particulier le président de la Société d'exprimer par lettre sa gratitude à M. Boillat, président du conseil paroissial de Tavannes. L'assemblée vote aussi des remerciements à MM. A. et L. Monnin, qui ont restauré, pour la circonstance, la salle de la bibliothèque et nous ont ménagé une brillante réception à l'abbaye, puis à M. et M^{me} Mandelert, par les soins desquels le local a été décoré avec goût, et qui font à la Société les honneurs du couvent.

DONS ET COMMUNICATIONS.

Avant de passer à la lecture des travaux, le président fixe l'attention des sociétaires sur une suite d'objets d'art qui ornent la salle de la réunion. Ces objets recueillis par M.

Mandelert, lui appartenant pour la plupart, proviennent de l'ancienne abbaye et forment un véritable musée bellélagien.

Ce sont d'abord une quarantaine de tableaux, parmi lesquels on distingue :

Un portrait de l'abbé *Sémon*, avec vue des bâtiments reconstruits par cet abbé ;

Un portrait en pied de l'abbé *De Luce*, attribué à Witz, représentant ce religieux entouré d'élèves du pensionnat, dont il fut le fondateur ;

Un portrait du prince *Sigismond de Reinach*, par Zuger, (1738), toile estimée des connaisseurs ;

Plusieurs sujets religieux, entre autres un *S^t François d'Assise*, d'après Murillo ;

Les portraits de neuf élèves de Bellelay, dont l'un porte le nom de *Philippe de Reynold de Fribourg*, 1784 ;

Les portraits de l'abbé *De Luce* et de l'abbé *Monnin*, par Witz ;

Quelques paysages jurassiens : *Bienne*, *Les bords du Lac*, *Vue prise au-dessus de Chavannes*, *au bord du lac de Bienne*, *Nidau et ses environs*, *Bellelay* par M. Julien Courvoisier.

On remarque encore aux parois de la salle :

Cinq thèses de philosophie, soutenues en 1779 au collège de Porrentruy par J. Courbat, de Buix, Aug. Vermeille de Bémont, P.-J. Voyame de Bassecourt, sous la présidence du professeur Henri Mouttet ; thèses surmontées de dessins tirés de l'Écriture sainte et gravées par Klauber (d'Augsbourg) ;

Un plan de Bellelay, œuvre de Jean Tavanne, peintre de l'abbaye, fait en 1724 par ordre de l'abbé Sémon, plan identique à celui qui figure dans les *Annales des Prémontrés* ;

La vue de Bellelay, dessinée par M. J. Juillerat ;

Enfin, une relique précieuse, la mitre du dernier abbé de Bellelay ;

Six sceaux en argent et un en cuivre, à l'usage de l'abbaye ;

Une suite d'empreintes en plâtre de sceaux de Bellelay.

Sur un rayon sont déposés quelques livres provenant de l'ancienne bibliothèque, entre autres un *Erotemata gram-*

matics, de 1533; le *Traicte des quatre sacrez amours*, par Loys de la Rivière. Lyon 1630, avec gravures; un beau *Missel* des Prémontrés, Paris 1672; un spécimen de *journaux* reçus au couvent pendant la révolution, où figurent 22 journaux français, 10 allemands, 1 italien.

Sur le bureau sont déposés encore quelques manuscrits intéressants pour l'histoire de l'abbaye :

Un volume renfermant des *lettres* écrites aux religieux ou à eux adressées de 1729 à 1797;

Un recueil de *sermons* et *dissertations* de plusieurs religieux;

Un volume renfermant la copie de pièces historiques et documents, avec dessins (*vues, armoiries, etc.*);

Plusieurs cartons où sont réunies en liasse diverses pièces curieuses à consulter (*actes, comptes, inventaires, notes, programmes du collège, dialogues, etc.*). (*)

Le secrétaire enregistre les dons faits à la Société : 1° de la part de M. Isenschmid, *Berner Taschenbuch*. 1857; 2° de la part de M. Aurèle Robert, le portrait de M. Joseph Kuhn; 3° de la part du *Musée national germanique* de Nuremberg, son *troisième Rapport annuel*, 1856. Des exemplaires de ce dernier rapport (*Dritter Jahresbericht des germanischen Nationalmuseums zu Nürnberg*), sont remis aux présidents de sections.

M. X. Kohler présente la planche du portrait de M. Thurmann, gravé par M. Kundert, portrait joint au *Coup-d'œil* de 1856.

Le président communique une lettre de M. Saucy, curé aux Bois, qui s'excuse de ne pouvoir, comme il l'avait désiré, assister à la réunion de ce jour.

(*) Nous renvoyons pour plus de détails au *Catalogue des objets provenant de l'abbaye de Bellelay*, par M. Mandelert. Notre honorable collègue s'empressera toujours de fournir aux personnes que cela intéresse tous les renseignements désirables sur Bellelay.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

HISTOIRE. — M. Quiquerez soumet une *Notice historique sur l'abbaye de Bellelay*, dans laquelle il esquisse à larges traits la vie de ce monastère sous ces divers points de vue, depuis son origine jusqu'à sa suppression. (Voir à l'*Appendice*. N° 2.)

M. Quiquerez donne lecture d'un travail qui a pour titre : *Porrentruy pendant les guerres de Bourgogne*, travail puisé aux archives de cette ville et offrant des détails complètement inédits sur cette époque de notre histoire. (*)

M. Mandelert remercie d'abord, au nom de M. Monnin et au sien, la Société d'avoir choisi Bellelay pour lieu de séance générale, il souhaite à ses collègues une bienvenue cordiale. Cette réunion fera époque à Bellelay, dont les annales sont muettes depuis soixante ans. La réception dans l'abbaye sera simple et modeste, mais toute de cœur. Il prie la Société de tenir compte de sa bonne volonté dans ces circonstances. M. Mandelert dit un mot sur sa collection bellélagienne, qui orne la salle et lit quelques fragments, relatifs aux abbés Juillerat, Voirol et Joliat, d'un travail intitulé : *Bellelay. Traditions, monuments, histoire*. (Voir à l'*Appendice*. N° 3.)

M. Mandelert présente encore à la Société le *Journal du P. George Voirol*.

M. Revel, dans une notice intitulée : *Bellelay et Neuveville*, examine les rapports qui ont existé entre le monastère et la ville jurassienne des bords du lac, depuis 1160. Il termine en disant « que la civilisation et le bien-être de la contrée, où fut jadis l'antique Nugerol et où la Neuveville moderne prospère encore de nos jours, sont en partie l'œuvre des moines de Bellelay. » (Voir à l'*Appendice*. N° 4.)

M. Nicolet présente à la Société un *Recueil de lettres* adressées au P. Henri Schaffter, depuis curé à Bassecourt. Elles sont au nombre de 65, s'étendent de mars 1798 à août 1823, et sont écrites toutes par M. Ambroise Monnin, abbé, et le

(*) Ce travail paraîtra dans l'*Appendice des Actes de la Société* en 1858.

P. Marcel Helg, sauf quelques-unes des PP. Fr. Berbier, Laurent Beuchat, Pacifique Migy. Cette correspondance offre un intérêt réel pour l'histoire de Bellelay : elle raconte les pérégrinations des religieux à la suite de la suppression de l'abbaye ; elle expose toutes les tentatives faites par les conventuels pour rentrer dans leurs biens, et enfin le partage à Wyhlen des débris restés entre leurs mains, lorsqu'en 1805 le Saint-Siège autorisa la sécularisation du couvent. Les lettres du P. Marcel Helg se font surtout remarquer.

M. Nicolet donne lecture de quelques fragments de ce *Recueil*, entre autres de la lettre dans laquelle le P. Marcel Helg raconte son arrestation et l'insuccès des démarches par lui faites en 1802 dans l'intérêt du couvent de Bellelay. (Voir à l'*Appendice*. N° 5.)

M. le pasteur Bernard présente à la Société *La Vie de St-Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés*. Il conclut en faisant la proposition « que notre Société, qui représente toutes les contrées du Jura, adopte le projet sérieux de faire du couvent de Bellelay *une maison de travail, un orphelinat et un asile des vieillards*, et qu'elle prépare sagement les voies qui conduisent à ce but. » (Voir à l'*Appendice*. N° 6.)

La lecture de la notice biographique de M. Bernard est suivie de quelques observations de MM. Quiquerez, X. Kohler, etc. sur la bienfaisance de l'ancien monastère et la maison de charité qui était attenante à cet établissement.

Le président met en discussion la proposition de M. Bernard. L'assemblée, à l'unanimité, remercie notre honorable collègue de son initiative et prend le projet en considération. La question sera renvoyée aux sections pour un examen approfondi ; M. Bernard est prié de soumettre à la Société un rapport circonstancié sur la mise à exécution de ce projet.

M. le pasteur Grosjean lit un travail *sur les hommes qui ont illustré la Prévôté* dans les derniers siècles.

M. Péquignot communique un *Mémoire* de M. Moreau, ancien membre du corps législatif sous l'Empire, ayant trait

à la réunion de notre pays à la France , et jetant un nouveau jour sur cette époque de notre histoire.

M. X. Kohler entretient l'assemblée d'un travail intitulé : *Histoire littéraire de Bellelay*, qu'il se réserve de soumettre prochainement à la Société.

PHILOLOGIE. — M. Imer présente de la part de M. le professeur Hisely, une Notice sur l'étude des patois dans le but de rechercher les traces de l'idiôme celtique parlé par les Helvétiens.

M. Hisely passe en revue les divers auteurs qui se sont occupés d'études étymologiques sur la langue française, et dont les opinions sont très-différentes sur la part qu'y occupe l'élément celtique. Il résume la manière de voir de Pelloutier, Démogeot, Baron, Ampère, Diez, Genin, et en Suisse, le doyen Bridel, et M. J. Hisely, etc. Ces auteurs ne sont pas d'accord sur la participation du celtique dans la formation de notre langue; réelle et laissant encore des traces, suivant les uns, elle est nulle suivant les autres. Les travaux de M. Hisely l'ont amené à considérer la représentation du celtique comme presque nulle dans la langue française, du moins telle qu'on la parle dans nos contrées. Dans le but d'élucider tout-à-fait la question, notre collègue propose à la Société : 1° de former dans son sein une section chargée de rechercher et recueillir tous les documents, manuscrits, etc., relatifs au patois de l'Evêché, et au celtique; 2° d'adresser une invitation aux autorités communales pour les prier d'accorder dans ce but l'accès de leurs archives; 3° d'inviter les personnes qui auraient des documents de ce genre de les communiquer au bureau de la Société; 4° d'inviter, par circulaires ou par voie de la presse, nos compatriotes des campagnes à nous désigner les noms patois d'agriculture, de métier, d'outils aratoires, etc., dans le but de faciliter les études de la section. (Voir à l'Appendice. N° 8.)

L'assemblée consultée sur cette proposition, qu'elle approuve en principe, décide de la renvoyer au comité central

pour voir la possibilité et les moyens d'organiser une section philologique.

HISTOIRE NATURELLE. — M. Bonanomi présente un *Tableau des reptiles du Jura*, classés d'après Cuvier. (Voir à l'Appendice. N° 9.)

GÉOLOGIE. — M. Gressly présente la *Carte* du chemin de fer de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, indique l'état des travaux et mentionne les découvertes géologiques intéressantes qui y ont été faites jusqu'à ce jour.

INTÉRÊT PUBLIC. — M. Hennet lit un aperçu *sur la triangulation générale du Jura*. — Cette triangulation eut lieu par suite de décision du grand-conseil du 9 janvier 1846. Les travaux commencèrent la même année, et se firent successivement sous la direction de MM. Renard, Buchwalder et Hennet. Depuis cette époque jusqu'à cette date, 103 communes ont été soumises à l'arpentage parcellaire. M. Hennet indique le mode suivi dans la triangulation. (Voir à l'Appendice. N° 10.)

M. Hennet dépose sur le bureau, pour être examiné par les secrétaires, un registre où sont consignés les résultats des opérations trigonométriques.

M. Stockmar donne lecture d'un travail qu'il vient de publier *sur le chemin de fer de Bienne à la Neuveville*. (*) — Le but de ce travail est de démontrer l'importance de la construction des chemins de fer par l'Etat, et les avantages qui en résulteraient pour la Suisse. Au cas particulier M. Stockmar pense que le gouvernement devrait construire et exploiter la section de Bienne à la Neuveville. Les raisons qui militent en faveur de cette opinion sont nombreuses ; si l'intérêt général réclame la mesure proposée, l'intérêt du Jura la demande

(*) *Quelques mots sur la section du chemin de fer de Bienne à la Neuveville*, par X. Stockmar, membre du conseil national. Porrentruy 1857, br. in-8 de 8 pages.

surtout, vu l'impasse où se trouve cette contrée dans la question ferrugineuse. « La compagnie du Centre, dit M. Stockmar, maîtresse de la section Bienne-Neuveville, expédierait sur le tunnel du Hauenstein tout ce qui arriverait par le chemin de fer du littoral, et ne permettrait pas qu'il en passât rien par le Jura bernois. Dès lors, à toutes les difficultés que rencontre déjà la création de voies ferrées dans cette contrée, viendraient se joindre encore celles que lui susciterait une société rivale. Si, par contre, c'était le gouvernement qui possédât la section Bienne-Neuveville, il resterait en position de régler équitablement les conditions du transit, d'en réserver une part au Jura et de faciliter par-là l'établissement du réseau jurassien. Il faut bien qu'on le reconnaisse, on a conclu en 1852 des traités comme si le Jura n'existait pas et sans songer qu'il avait aussi droit à sa place au soleil ; aujourd'hui il la revendique et il a raison. Si on l'a oublié, l'œuvre n'est pas tout-à-fait consommée et il reste encore une petite porte ouverte, qu'on se garde bien d'en remettre la clef à qui s'en servirait pour nuire. »

Quant au côté financier, M. Stockmar n'y trouve pas un obstacle. On évalue la construction du tronçon Bienne-Neuveville à 4 ou 5 millions. L'Etat pourrait émettre des obligations successives qui se placeraient à un taux favorable. La section Bienne-Neuveville est située dans les meilleures conditions, à l'embouchure des lignes des compagnies du Centre, de l'Ouest, du Franco-Suisse et du Jura industriel, sur les bords des lacs et à l'entrée du Jura bernois ; son rendement sera assuré dès les premières années.

M. Stockmar fait distribuer aux personnes présentes à la réunion des exemplaires de son travail.

M. l'ingénieur Mérian lit un mémoire *sur le chemin de fer de Bienne à Schönbuhl* et son importance pour le Jura et le Seeland.— Le Central avait demandé et obtenu la concession éventuelle d'un chemin de fer de Bienne à Schönbuhl et de Berne dans la direction de Neuchâtel, cette concession expire le 24 novembre, et il paraît que la société renonçant à la

ligne Bienne-Schönbuhl, demande au gouvernement une concession le long du littoral. M. Mérian dit les motifs qui doivent engager à préférer la ligne par Schönbuhl à celle Bienne-Neuveville. Il remarque notamment que le Jura, pour se rendre à Berne, sera obligé de faire un détour par Herzogenbuchsee ou le pont de la Thièle au lieu d'aller en droite ligne. Il met sous les yeux des sociétaires une carte de la correction des marais du Seeland sur laquelle il a tracé le projet du chemin de fer par Schönbuhl avec de légères modifications. « Les deux lignes de Bienne à Lyss, ajoute-t-il, et de Thièle à Lyss sont les deux communications directes du Jura bernois et des montagnes neuchâteloises avec Berne et l'Oberland. En même temps ces deux embranchements relieront Bienne à Neuchâtel, tandis que la ligne du littoral n'a que ce dernier avantage. » M. Mérian présente plusieurs autres considérations et termine en demandant à la Société, si elle partage son opinion, de s'adresser au gouvernement « pour réclamer le maintien de la concession du chemin de fer de Bienne à Schönbuhl, *en première ligne.* » (Voir à l'Appendice. N° 11.)

L'assemblée, consultée sur la proposition de M. Mérian, décide d'en prendre acte et de consigner sa décision dans le procès-verbal de la réunion de ce jour.

BEAUX-ARTS. — Il est donné lecture d'un travail de feu notre collègue, M. Kuhn : *Dialogue entre un musicien et un amateur de musique.* (Voir à l'Appendice. N° 12.)

POÉSIE. — M. Krieg communique une pièce de vers : *Nos montagnes.*

M. Besson lit une poésie sur l'*Espérance.* (Voir ces pièces à l'Appendice).

ADHÉSIONS.

Après la lecture des travaux, on passe à la réception de nouveaux membres.

M. le docteur Tièche propose à la Société de recevoir comme *membre honoraire* M^{me} Mandelert, qui en se donnant des peines infinies a décoré la salle de la réunion et fait preuve d'un bon goût vraiment artistique; c'est le seul moyen en notre pouvoir de reconnaître ses soins. L'assemblée adopte cette proposition.

Sur la proposition du bureau central et des bureaux de sections sont reçus à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. VERDAT, pharmacien, à Delémont.

BOIVIN, AUG., secrétaire de préfecture, à Moutiers.

COURVOISIER, JULIEN, ancien professeur, à la Reuchenette.

CUENI, professeur, à Laufon.

HALBISEN, professeur, à Laufon.

HERZOG, D^r en médecine, à Laufon.

Membre correspondant :

M. KOPP, professeur, à Neuchâtel.

Membre honoraire :

M. KUNDERT, graveur, à la Chaux-de-Fonds.

DÉLIBÉRATIONS.

1. M. X. Kohler rend compte de l'état actuel de la souscription pour le monument Thurmann. Les fonds recueillis jusqu'à ce jour ont permis de mettre la main à l'œuvre dans le courant de l'année. MM. Scholl et Kohler ont traité avec M. Christen, sculpteur à Berne, suivant l'autorisation que leur avait donnée la Société dans la séance générale de 1856. Le buste en marbre est achevé et les bustes pour les sections et les sociétés qui nous ont encouragé par leurs offrandes, ne tarderont pas à être exécutés, non en plâtre, mais en terre cuite. M. X. Kohler est fondé à croire que la somme en caisse en ce moment est plus que suffisante pour couvrir tous les frais du monument, y compris le piédestal, il propose à l'assemblée de décider que les fonds restants soient versés dans la caisse de la Société. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. M. Feune annonce à la Société qu'il est intentionné, d'accord avec quelques amateurs, de constituer la *Société philharmonique jurassienne*, restée à l'état de projet depuis quelques années. Il espère être activement secondé par ses collègues, amateurs des arts, et demande à la Société de lui prêter son concours en cette occasion.

M. X. Kohler appuie chaudement l'idée de M. Feune et le remercie de reprendre un projet d'association qui fera honneur au Jura. Il explique en peu de mots les raisons qui ont empêché de réussir le Comité nommé à Porrentruy et qui ont engagé celui-ci à renoncer à cette tâche. Il termine en engageant la Société de s'intéresser à cette institution artistique.

L'assemblée, consultée sur cet objet, remercie M. Feune et assure à la nouvelle Société sa sympathie et son concours.

3. M. Rod. d'Effinger, de Wildegg, président de la Société cantonale des beaux-arts, à Berne, exprime le désir de voir les Jurassiens entrer en plus grand nombre dans cette association ; il expose à ce sujet la marche et les progrès de cette œuvre, les services qu'elle a rendus aux arts et aux artistes, et sous ce dernier rapport notre pays n'a pas été oublié. M. d'Effinger ajoute que si le Jura fournissait un contingent de membres assez nombreux dans les divers districts, cette contrée aurait l'an prochain une exposition cantonale.

M. X. Kohler ne peut qu'appuyer M. d'Effinger. Comme preuve de la sympathie que témoigne à notre Jura la Société cantonale des beaux arts, il suffit de rappeler la souscription au monument Thurmann, l'exposition à Bienne, les loteries où figurent toujours des toiles de nos peintres. Il croit donc devoir engager les membres de la Société, qui aiment ou cultivent les beaux-arts, à entrer dans l'association cantonale.

L'assemblée partage les vues émises et décide de consigner au procès-verbal de la séance une invitation aux sociétaires de se faire agréger à la Société des beaux-arts.

4. Le président de la Société dit les motifs qui ont retardé l'impression du *Coup-d'œil* de 1856 ; un certain nombre d'exemplaires sont déposés sur le bureau. Le *Catalogue*

de notre bibliothèque paraîtra avec le *Rapport* suivant.

Les secrétaires de sections demandent que le *Coup-d'œil* leur soit envoyé directement ; plusieurs informent le président qu'ils prendront de suite les exemplaires à eux destinés.

5. L'assemblée passe à la fixation de la cotisation pour 1858. Sur la proposition du bureau, elle est maintenue à *quatre francs*, comme l'année précédente.

6. Le président invite la Société à arrêter le lieu de réunion générale pour 1858. Plusieurs sociétaires proposent Porrentruy, où l'on ne s'est plus rendu depuis 1853. L'assemblée se prononce à l'unanimité pour Porrentruy. M. Feune croit devoir, dans l'intérêt de notre association, recommander à la localité qui nous recevra l'an prochain, d'éviter tous frais, toute dépense inutile. Il aimerait voir nos réunions revenir à la simplicité des premières années. M. X. Kohler remercie, au nom de ses collègues bruntrutains, la Société d'avoir choisi sa ville natale pour lieu de réunion ; il espère que nos collègues trouveront dans l'ancienne capitale de l'Evêché une réception, comme ils la désirent, simple mais cordiale, et d'avance il leur souhaite la bienvenue.

7. Le président rappelle aux sociétaires d'envoyer à *bref délai* au bureau central, les travaux lus à la séance ou leurs rendus-comptes. Il remercie ses collègues et les personnes étrangères à la Société présentes à la réunion de l'empressement qu'ils ont mis à se rendre à cette séance, et compte bien qu'on se reverra encore en nombre à Porrentruy.

La séance est levée à deux heures et demie.

Bellelay, le 18 août 1857.

<i>Les membres du bureau :</i>	<i>Le président,</i>
X. KOHLER, DUPASQUIER, QUIQUEREZ,	GOBAT.
SCHOLL, FROMAIGÉAT, CUNIER,	<i>Le secrétaire,</i>
IMER.	BERNARD, p.

